

# BAC Professionnel

## INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI (IPB) MAÇONNERIE - CHARPENTE

### Durée de la Formation

- 3 ans

*Le cursus commence par une classe de 2de Construction Durable du Bâtiment et des Travaux Publics (CDBTP) commune à plusieurs spécialités de baccalauréats professionnels du secteur du Bâtiment et des TP.*

**Sous statut scolaire ou en apprentissage \***

*\*possibilité de basculer d'un statut à l'autre durant les années de 1ère et Terminale Bac Professionnel*

### Conditions d'Admission

- Les élèves issus des classes de 3ème .
- selon les places disponibles, les élèves titulaires d'un CAP dans le secteur de la Maçonnerie peuvent être admis en 2ème année.

### Contact



le-garros.mon-ent-occitanie.fr



0320067z@ac-toulouse.fr



1 bis rue Darwin 32000 Auch

### Objectifs de la formation

Le titulaire de ce Bac Pro intervient sur un bâti existant dans l'objectif de :

- Restaurer tout ou partie de l'édifice dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural
- Réhabiliter, c'est à dire apporter les modifications nécessaires répondant aux normes et à un usage contemporain ou effectuer des aménagements dans la perspective d'un changement d'usage d'un bâtiment, tout en veillant à l'intégrité de l'édifice, à respecter son style et son identité
- Réaliser des ajouts en harmonie avec les ouvrages en place
- Effectuer des travaux de gros entretien concernant ou ayant un impact sur la structure de l'édifice

Ces travaux sont parfois réalisés en site occupé, tout ou partie du site demeurant en fonction. La nature du travail, des matériaux et des techniques utilisés varie selon l'ancienneté des édifices et leur protection.

Au sein de l'entreprise, il est amené à :

- Préparer son intervention par une lecture du bâti, une visite diagnostique, un repérage des pathologies et remèdes adéquats et la vérification des documents techniques remis pour le chantier ; de plus il organise les postes de travail et la répartition des tâches du personnel de chantier de l'équipe.
- Réaliser ou faire réaliser les diagnostics et les sondages non destructifs ou destructifs (intrusifs) demandés par le chef d'entreprise après accord du maître d'ouvrage et maître d'œuvre (quand celui-ci existe) ;
- Mettre en œuvre les techniques de restauration et de réhabilitation dans le champ de son métier en respectant les règles de l'art, traditionnelles ou régies par des avis CSTB et autres DTU adaptés, et les règles de la restauration : compatibilité des matériaux et des produits, réversibilité des interventions et traçabilité des travaux réalisés, ...
- Organiser les zones de travail des équipes, notamment au niveau logistique, dans le respect des règles de sécurité des membres de l'équipe de l'entreprise et du bien, particulièrement en cas de co-activité des équipes du chantier ;
- Animer le travail d'une équipe ;
- Gérer la qualité du chantier.

Le titulaire de ce Bac Pro est apte à travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat monuments historiques, patrimoine ancien, ou matériaux régionaux.

### Après le Diplôme

Ce diplôme permet d'intégrer le monde professionnel dans la vie active.

### Poursuite d'études éventuelles :

- BTS Bâtiment
- BTS Management Economique de la Construction

